

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28 décembre 2020

Suite à la convocation du Maire, Jean Pierre VILLECHALANE, en date du 23 décembre 2020, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Treny le lundi 28 décembre 2020 à 14 h

**Ordre du jour :**

Point unique : Décision modificative concernant le paiement de la route de Chabanas

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 14 h 00

Etaient présents :

- BECUWE Rudy
- CHATEAU Fabrice
- COUSSY Kevin
- DURAND Jean-Pierre
- EDWARDS Stewart
- FONT Lydia
- FREDOU Marie-France
- SZUBERT Rita
- VEDRENNE Grégory
- VILLECHALANE Jean Pierre

POUGET Corentin est absent et donne procuration à Marie-France FREDOU ;  
Sophie BESSE est absente

Le nombre de votes est donc de 11, avec majorité à 6.

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Point unique : Décision modificative concernant le paiement de la route de Chabanas ; 49 843,40 € affecté sur le budget primitif au compte 2151 de voirie, doit être imputé au compte 2041512, Communauté de Communes pour payer notre participation (fond de concours).

Cette somme a été mandatée le 9 novembre 2020, Monsieur le Percepteur, Pierre Marie BESSE a répondu le 21 décembre 2020 à 18 h 23 qu'il fallait faire une DM avant la fin de l'année.

La décision modificative est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 14 h 10